

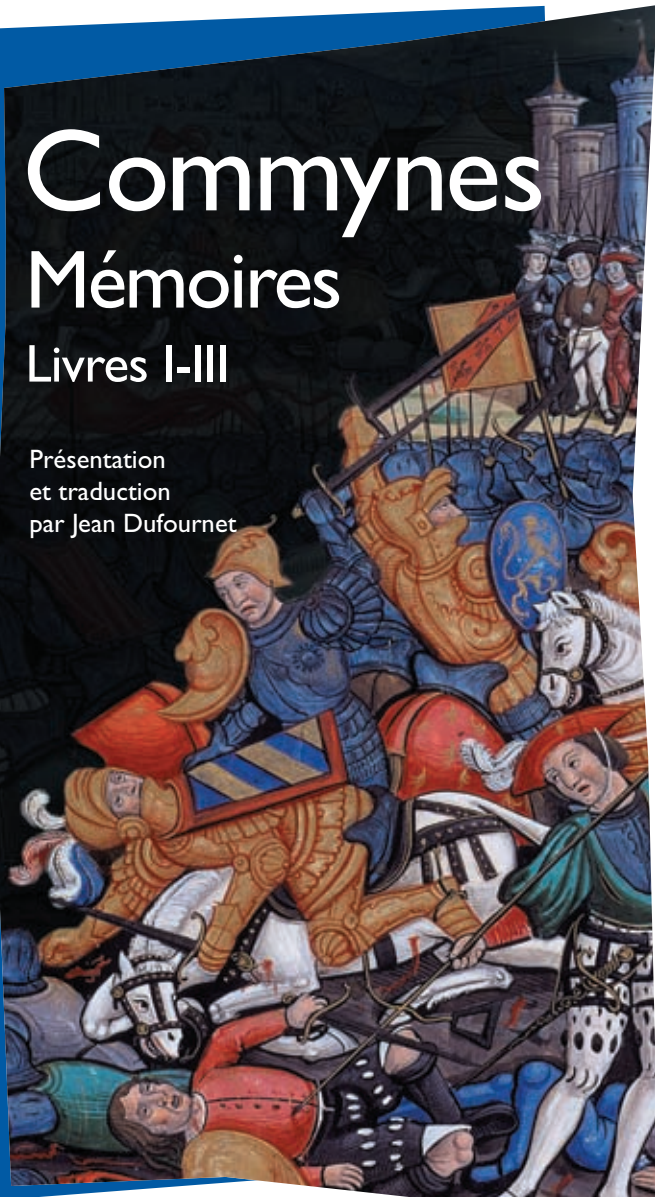
B I L I N G U E

Commynes

Mémoires

Livres I-III

Présentation
et traduction
par Jean Dufournet



Extrait de la publication



PHILIPPE DE COMMYNES

MÉMOIRES

(Livres I-III)

*Présentation, établissement du texte,
traduction et notes
par
Jean DUFURNET*

GF Flammarion

À Claude et Monique, en toute amitié.

« Il faut rire avant d'être heureux de
peur de mourir sans avoir ri. »

La Bruyère

« C'est par la poésie que cette part
irréductible de l'esprit, qui qualifie
l'homme en faisant de lui un créateur,
sera sauvée. »

Jean Onimus.

PRÉSENTATION

COMMYNES ET L'ÉCRITURE DES MÉMOIRES

Les Mémoires naissent au sein d'un ensemble historique en langue vernaculaire où l'on distingue trois formes principales. La chronique, qui représente le plus gros massif de cette production avec des auteurs aussi importants que Froissart et Chastelain, mais aussi avec Enguerrand de Monstrelet, Mathieu d'Escouchy, Jacques Du Clercq, Pierre de Fénin et Jean Molinet, est le récit des faits dans leur succession chronologique (plus ou moins stricte), sans interférence entre l'événement et le relateur, qui porte son attention sur des épisodes dignes d'être rapportés ; il s'ensuit une sélection topique et une certaine extension spatiale. Le journal (*Journal d'un bourgeois de Paris*, *Journal* de Jean Maupoint, *Chronique scandaleuse* de Jean de Roye) rassemble une information éparpillée, sans recul temporel, ordonnée par la succession des jours et des années. Il se caractérise par une étroite localisation spatiale, tournée vers le quotidien, par une connaissance immédiate et fragmentaire des événements, par une objectivation de l'Histoire dont le narrateur n'est pas l'acteur, enfin par le fait que celui-ci suit l'Histoire et évolue avec elle. Quant à la biographie chevaleresque et royale (*Livre des faits et bonnes mœurs du*

sage roi Charles, *Chanson de Bertrand Du Guesclin, Livre des faits de Boucicaut, Livre des faits de Jacques de Lalain...*), elle se définit par la durée d'une vie, par les vertus et les vaillances du héros : elle est glorieuse et apologétique.

On assiste, au fur et à mesure qu'avance l'œuvre de Commynes, à la naissance du genre, puisque dans le prologue écrit en 1489-1490 il ne s'agit que d'un mémoire composé pour Angelo Cato¹, c'est-à-dire d'un écrit sommaire dicté pour se souvenir, de matériaux qui serviront à l'œuvre définitive que Cato envisage d'écrire en latin sur le roi Louis XI. C'est ainsi, au départ, une commande, comme la *Vie de Saint Louis* que Joinville écrivit à la demande de Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel, petit-fils de Louis IX. Plus loin, nous avons affaire à des Mémoires écrits non seulement pour leur premier destinataire, mais aussi pour des princes et des gens de cour², et ces Mémoires deviennent un livre divisé en chapitres³. On a l'impression que Commynes s'émancipe progressivement de la tutelle d'Angelo Cato tout en continuant à s'adresser à lui de temps à autre. Après la mort de Cato, en 1496, lorsqu'il écrit les livres VII et VIII (entre 1496 et 1498), il parle de « [s]es mémoires », qui sont destinés à des *lisans* et qui répondent tout à fait à la définition de Furetière dans son *Dictionnaire* : les Mémoires sont des « livres d'historiens écrits par ceux qui ont eu part aux affaires ou qui en ont été témoins oculaires, ou qui contiennent leur vie et leurs principales actions, et qui répondent à ce que les Latins appelaient *Commentaires* ».

1. Pour la chronologie des *Mémoires* et les rapports de Commynes avec Angelo Cato, voir nos *Études sur Philippe de Commynes*, Honoré Champion, 1975, p. 1-41. Nous citons les *Mémoires* d'après l'édition GF-Flammarion, en trois tomes (2002-2007).

2. Livre III, chapitre VIII.

3. Livre III, chapitre XI, et Livre V, chapitre XX.

I

De ce nouveau genre, Commynes nous donne les traits distinctifs. Il semble, d'entrée de jeu, prendre le contre-pied des *Chroniques* de Jean Molinet dont les deux prologues ont été écrits en 1475 et 1477¹. C'est sans doute Molinet qu'il vise – et peut-être aussi Olivier de La Marche, qui a commencé à écrire ses *Mémoires* vers 1470 – quand il dénonce ces chroniqueurs qui répugnent à critiquer leur maître². La pensée de Commynes n'est pas née tout armée de son cerveau. Sous l'influence de Louis XI, des ambassadeurs et des dirigeants italiens, elle s'est posée et précisée en s'opposant à l'Histoire telle que l'a conçue et pratiquée en particulier Jean Molinet, et qui est strictement chronologique, immédiate, encomiastique, bourguignonne et habsbourgeoise, littéraire et poétique³.

L'œuvre de Commynes, qui, à l'origine, n'était pas destinée à être publiée mais à être mise à la disposition d'Angelo Cato – tout comme celle d'Olivier de La Marche avait été écrite pour Chastelain –, ne se soucie ni d'érudition ni de beau style. Quelques expressions de notre auteur, qui définissent une écriture rapide, sans recherche de beau langage, méritent qu'on s'y arrête : dans le prologue, il dit à Angelo Cato qu'il lui envoie « ce dont *promptement* m'est souvenu⁴ » et que M. du Bouchage et autres en sauraient « *mieux* parler et le coucher *en meilleur langage* que moi⁵ » ; plus loin, il se présente

1. Voir J. Devaux, *Jean Molinet, indiciaire bourguignon*, Honoré Champion, 1996, p. 601-602.

2. Pense-t-il aussi à George Chastelain ? Ce n'est pas certain. Voir J.-C. Delclos, *Le Témoignage de George Chastelain*, Genève, Droz, 1980.

3. Sur Molinet et Commynes, voir notre article « De Jean Molinet à Philippe de Commynes », *Mémoires de la Société d'histoire de Comines-Warneton et de la région*, t. XXVII, 1997, p. 131-135.

4. Prologue, *infra*, p. 42.

5. *Ibid.*, *infra*, p. 43.

comme un « homme non *littéré* » (*lettré*) qui ne sait que « parler *naturellement* comme un homme qui n'a pas beaucoup de sens naturel ni acquis, mais un peu d'expérience¹ ».

Il refuse donc les artifices rhétoriques et poétiques de ses prédécesseurs qui, comme Chastelain et Molinet, étaient des écrivains professionnels, poètes autant qu'historiens, et qui, réintroduisant la notion de *bien dire*, utilisèrent un style *desservi* et *requis* où il faut sans doute déceler l'influence, d'un côté, de l'écriture épique des textes en vers du XIV^e siècle et des mises en prose du XV^e siècle, et, de l'autre, des humanistes qui recommandaient de mettre au service de l'Histoire une langue soignée et ornée, fondée sur les règles de la rhétorique et de l'éloquence. À partir de modèles comme Tite-Live, Valère Maxime ou le *De oratore* de Cicéron, on recourt à des comparaisons et à des références érudites, à des discours et à des dialogues fictifs, à des portraits, à des développements oratoires qui tirent la leçon des faits, à un style abondant et varié.

Molinet revient à la manière des annales (fréquence des dates précises, respect rigoureux de la chronologie) dans une œuvre dont le dessein général est de célébrer les hauts faits des ducs de Bourgogne, et où se défont les structures élaborées par Froissart et Chastelain qui tendaient à soumettre la narration chronologique aux exigences de l'unité d'action, de la pertinence thématique et de l'interprétation critique. Molinet évoque l'Histoire contemporaine en une suite discontinue de tableaux ordonnés par la chronologie ; il ignore les ensembles, détache les éléments, raconte et décrit les circonstances. Mais « cette narration purement factuelle n'en demeure pas moins subordonnée sur le plan des finalités au lyrisme encomiastique qui trouve dans cette matière le fondement même de son inspiration² ».

1. Livre VI, chapitre XII.

2. J. Devaux, *Jean Molinet, indiciaire bourguignon*, *op. cit.*, p. 95.

La rectification de l'Histoire par Commynes se traduit par des remarques le plus souvent allusives, critiques et humoristiques à propos des fastes princiers ou de motifs privilégiés (tournois et pas d'armes, mariages, ordres de chevalerie, entrées solennelles, etc.), tandis que Molinet, par exemple, rappelle, d'après Chastelain, les magnificences du duc Charles. Cette rectification commynienne apparaît aussi dans l'écriture de l'Histoire. Pour exalter les princes bourguignons et habsbourgeois, Molinet a multiplié les images et les comparaisons qu'il a empruntées à tous les registres : végétal, minéral, animal, mythologique, biblique, historique, allégorique. Ainsi en Marie de Bourgogne reposent « toute gracieuseté, honnesteté [...] que toute noble dame doit avoir » comme en Rébecca, en Esther ou en la sage Sibylle¹. La beauté de Maximilien fait de lui un nouvel Absalon, un Narcisse ressuscité que Pygmalion serait incapable de sculpter². Molinet, qui recherche la caution du sacré, tisse tout un réseau analogique à l'occasion du mariage de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne. Le chapitre XLVI commence par une citation latine : « *Populus qui ambulabat in tenebris vidit lucem magnam*³. » L'empereur d'Allemagne, Frédéric III, devient une « triomphante celsitude » et surtout l'image de Dieu, son vicaire séculier, son lieutenant. Il offre son fils aux malheureux sujets de Marie, comparée elle-même à la Vierge :

Ainsi comme le genre humain fut jadis rédimé [*racheté*] des prisons infernales par le moyen d'une humble vierge extraite de maison royale, la réparation du pauvre peuple, captivé ès lacs des ennemis, se doit semblablement faire par l'alliance d'une noble pucelle nommée Marie, descendue de royale origine⁴.

1. Jean Molinet, *Chroniques*, éd. G. Doutrepoint et O. Jodogne, Bruxelles, Palais des Académies, 1935-1937, t. I, p. 128.

2. *Ibid.*, t. I, p. 228.

3. « Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu se lever une grande lumière » (Is., 9, 1).

4. J. Molinet, *Chroniques*, *op. cit.*, t. I, p. 226.

Marie de Bourgogne répond aux ambassadeurs impériaux qu'elle est la « petite ancelle » de Frédéric III, comme la Vierge à l'ange de l'Annonciation. Allant encore plus loin dans l'analogie, Molinet découvre dans l'empereur d'Allemagne, son fils Maximilien d'Autriche et son petit-fils Philippe le Beau une figure de la Trinité : « Et disaient aucuns qui les regardaient : voici une figure de la Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ¹. » Comme l'a écrit Jean Devaux, « l'assimilation de l'empereur Frédéric à la figure du Tout-Puissant constitue en effet le fondement d'un vaste discours analogique qui, portant cette fois de manière expresse sur la destinée de l'État bourguignon, associe à divers épisodes de l'histoire sainte les principaux événements qui marquèrent les Pays-Bas de 1477 à 1486 ². »

Commynes tourne le dos à cette rhétorique et à ce style flamboyant. Affirmant dès son prologue que les princes sont hommes comme nous, il refuse tout surnom et toute comparaison qui les grandissent et les sacralisent. Il veut leur ôter l'auréole d'une grandeur qu'il ne leur reconnaît pas, tout autant que respecter le plus possible la vérité, sensible qu'il est à l'originalité de chaque être et de chaque situation. Comparer, c'est fausser le réel, en empêcher une saisie exacte ; donner un surnom, c'est limiter l'individu à l'une de ses qualités et rejeter dans l'ombre les éléments divers, et contradictoires, qui composent sa personnalité. Surtout, Commynes ne se veut pas chroniqueur. Ce qui ne signifie pas qu'il manque d'art ou d'habileté, mais c'est un art plus « naturel », plus subtil aussi, adapté aux objectifs qu'il veut atteindre. En appelant son récit *Mémoires*, il manifeste et sa modestie et sa volonté d'apporter des faits bruts, authentiques, qui serviront de base aux constructions raffinées des historiens humanistes et des indiciers bourguignons.

1. *Ibid.*, t. I, p. 528.

2. J. Devaux, *Jean Molinet, indiciaire bourguignon, op. cit.*, p. 348-349.

Dès lors, les Mémoires sont indispensables à l'Histoire qui trouve en eux une source primordiale. La distinction qui s'établit est d'ordre stylistique. La *Chronique* de Molinet et l'Histoire humaniste ressortissent au *genus orationis maxime* ; ce sont des créations littéraires où le style joue un rôle essentiel. Comme l'a écrit Marc Fumaroli, « les Mémoires, simple préparation du dossier, simple travail de *memoria* au sens rhétorique du terme, sont valorisés dans la mesure où ils ne se veulent que dossiers préparatoires, privés, ou presque, d'une mise en forme ou en perspective rhétorique, à un moment où la *res* historique commence à avoir le primat sur les *verba*¹ ».

Le mémorialiste gagne en précision et en exactitude ce qu'il perd en extension, car, dans son domaine limité, il parle en témoin oculaire. Comynnes insiste sur ce point dans son prologue : entre 1472 et 1483, il a résidé auprès de Louis XI plus que personne, et au plus près, puisqu'il a été à tout le moins son chambellan et qu'il a participé à la gestion des affaires les plus importantes ; pour la période qui a précédé, il a bénéficié des confidences du souverain. Quant aux grands princes de l'Europe occidentale, ou bien il les a fréquentés personnellement, ou bien il les a connus, écrit-il, par les communications de leurs ambassades, par leurs lettres et leurs instructions, « par lesquelles on peut être assez informé sur leur nature et leur caractère » ; il les a connus, ajoute-t-il, « autant qu'aucun homme qui ait vécu en France de mon temps² ».

Revient sous sa plume comme un *leitmotiv* la mention qu'il a vécu auprès des princes longtemps – dix-huit ans ou plus –, au courant « des questions les plus importantes et les plus secrètes qui se soient

1. M. Fumaroli, « Les Mémoires du xvii^e siècle au carrefour des genres en prose », *XVII^e Siècle*, 1971, n^{os} 94-95, p. 12, n. 3.

2. Prologue, *infra*, p. 43.

traitées dans le royaume de France et les seigneuries voisines¹ ». Commynes, comme l'a été Joinville, est un homme de terrain qui affiche volontiers l'intimité qui l'unissait à son héros. Il nomme ses informateurs, il multiplie les « j'ai vu », les « je sais », « acte fondateur qui donne au récit son label d'authenticité² ». Il insiste sur la qualité de son témoignage : « De ces secrets, habiletés ou tromperies qui se sont tramées en nos contrées de par-deçà, vous n'entendrez parler plus véritablement par nulle autre personne, au moins pour celles qui se sont faites il y a plus de vingt ans³. »

Par là il affirme sa supériorité à l'égard tant des chroniqueurs que des gens de basse extraction. Les premiers n'écrivent en général que ce qui est à la gloire de ceux dont ils parlent, négligeant certains points que parfois ils ignorent, tandis que Commynes a décidé de ne parler que de ce qui est vrai et de ce qu'il a vu, ou appris de grands personnages en qui on peut avoir confiance, « sans [s]e soucier des louanges⁴ ». Les seconds sont incapables de comprendre et de rapporter ce que les grands ont fait. Dans les *Mémoires* de Commynes est sous-jacente l'idée que l'Histoire doit être racontée par ceux qui l'ont faite : les Mémoires des hommes d'action sont supérieurs aux écrits des chroniqueurs qui sacrifient le vrai aux artifices rhétoriques.

Avec Commynes, le genre des Mémoires, défini par la simplicité de l'écriture et l'étroitesse de la matière, a acquis son autonomie par rapport à l'Histoire. Du côté de celle-ci, temps collectif, vision générale ; de l'autre, temps individualisé, expression du concret et du particulier. Comme l'a écrit Hanses

1. Livre II, chapitre VI.

2. E. Gaucher, « Joinville et l'écriture biographique », *Le Prince et son historien. La Vie de Saint Louis de Joinville*, études recueillies par J. Dufournet et L. Harf, Honoré Champion, 1997, p. 105.

3. Livre III, chapitre V.

4. Livre V, chapitre XIII.

dans son *Schediasma* de 1708, « le rédacteur de Mémoires n'est tenu à mettre fidèlement au jour que cela seul qu'il trouve dans ses propres archives, et il passe pour le reste sans y toucher ; d'autre part, peu importe le degré d'élégance de son style, il semble qu'un style familier, et pas trop orné, convienne parfaitement à son genre d'écrire¹ ».

Ce récit de témoin oculaire se libère des contraintes de la chronologie, l'ordre du souvenir primant sur celui du temps. Commynes s'excuse d'une chronologie un peu flottante : l'essentiel pour lui est de ne pas commettre de faute sur le fond, le reste n'est que brouilleries qu'il demande à ses lecteurs de lui pardonner : « Il me suffit de ne pas commettre d'erreur sur le fond, et si j'en commets sur les dates, par exemple sur un mois en plus ou en moins, les lecteurs m'excuseront s'il leur plaît². » Ailleurs, il affirme qu'il ne garde pas l'ordre chronologique des histoires, ni exactement le temps où elles sont arrivées, pas plus qu'il ne cherche d'exemples dans le passé, car Angelo Cato en sait suffisamment, et « ce serait parler latin devant les cordeliers, mais je me contente de vous dire à grands traits ce que j'ai vu ou su, ou entendu dire aux princes que je vous nomme. Vous êtes du temps où tous ces événements sont arrivés ; aussi n'est-il pas besoin de vous dire très exactement les heures ou les saisons³ ». C'est à l'historien Angelo Cato d'introduire une stricte chronologie. D'ailleurs, Commynes, qui se révèle un écrivain retors, joue habilement de cette chronologie flottante⁴.

À ce nouveau type de récit historique correspond un autre style qui se caractérise par le réalisme et le goût de la précision et des nuances, qui se retrouvent

1. Cité par C.-G. Dubois, *La Conception de l'histoire en France au XVI^e siècle, 1560-1610*, Nizet, 1977, p. 168.

2. Livre VI, chapitre II.

3. Livre III, chapitre IV.

4. Voir J. Dufournet, *Études sur Philippe de Commynes*, *op. cit.*, p. 161-167.

partout : dans sa politique, dans sa sociologie, dans sa psychologie, dans son style débarrassé des fioritures inutiles, adjectifs superflus et images abondantes, refusant les jugements abrupts, riche en réserves et en limitations que traduisent de nombreux *presque, quasi, du moins, il me semble, par aventure, assez, comme je croy...* Ce qui procède sans aucun doute à la fois d'un goût profond de l'exactitude, condition de la réussite, et de sa volonté de persuader en donnant l'impression de ne rechercher que la vérité. Nous assistons à l'élaboration de la pensée de l'auteur en une sorte de va-et-vient, de retouches, de repentirs, où nous retrouvons les hésitations de la vie¹. Chez lui, pas de longs discours à la manière antique, fabriqués de toutes pièces, mais des fragments au style direct, si bien que nous sommes portés à croire qu'il nous rapporte réellement les propos de ses héros qui se seraient gravés dans sa mémoire ou qu'il aurait notés au moment même où ils les tenaient². Bref, dans sa manière d'écrire, Commines respecte la complexité et l'ambiguïté du monde.

Un troisième trait caractérise cette écriture de l'Histoire : son caractère personnel où s'exprime un point de vue individuel. Commines est à la fois acteur et auteur, témoin et interprète d'une histoire qu'il a vécue. Il se met souvent en scène, interpose entre l'événement et son écriture l'écran de sa personnalité, de ses intérêts, de ses souvenirs, de sa sensibilité. Il raconte ce qu'il a vu, ce dont il a été le témoin : il le répète sans cesse par souci d'authenticité et aussi par complaisance à se mettre en scène. Il se pose à l'occasion en véritable héros. Il s'inclut certes dans la collectivité des sujets des princes, mais il aime aussi à s'en démarquer pour souligner sa supériorité. Il lui arrive de parler aussi souvent de lui

1. Voir *ibid.*, p. 125.

2. Voir *ibid.*, p. 129.

que de Charles de Bourgogne et de Louis XI. Dans cette narration égocentrique, le *je* du mémorialiste assume les fonctions structurelles dévolues dans la chronique à l'axe chronologique, à la pertinence thématique, à la doctrine. Le récit historique se personnalise et diversifie ses modalités d'exécution. Plusieurs *je* de Commynes se font jour. Bien entendu, le *je* historique et le *je* scripteur ; mais, entre le *je* lointain qui vécut l'histoire et le *je* présent qui dicte le texte, il y a le *je* de la mémoire, aspirant à lui tous les souvenirs en les réinsufflant dans l'écriture. À quoi s'ajoute un autre *je*, celui qui concerne ses réactions, sinon à chaud dans le temps, du moins dans le feu de la restitution du vécu par l'écriture. D'une narration de l'Histoire nous passons insensiblement à une narration à propos de l'Histoire. Les *Mémoires* deviennent le lieu privilégié où un personnage nommé Commynes se raconte inlassablement pour exister encore.

Dans la mesure où l'auteur est un personnage important qui raconte ce qu'il a vu et fait, le centre de gravité se déplace vers lui. Les *Mémoires* deviennent autobiographiques et, par là, annoncent les *Essais* de Montaigne. Constamment, Commynes interrompt son récit pour braquer le projecteur sur sa personne. Ainsi, relatant la bataille de Montlhéry, il signale qu'il combattit toute la journée aux côtés de Charles de Bourgogne, qu'il ne connut pas la peur, qu'il était étonné que tous fuient devant son maître qu'il estimait le plus grand de tous¹. Et il ajoute des remarques qui corrigent et infirment son jugement d'alors : jeune, il était inconscient du péril ; il était de ces gens inexpérimentés qui soutiennent des opinions mal fondées et peu raisonnables.

Commynes fait son autoportrait : il met l'accent sur ce qui le touche au plus près, c'est-à-dire sur la manière dont il reçoit et comprend les événements. *Il écrit sa vie, il ne la décrit pas.* Ce travail de soi sur

1. Livre I, chapitre III.

soi est orienté vers l'avenir plus que vers le passé, sans qu'il y ait de honte à demeurer lacunaire. Cette pratique de soi, où celui qui écrit se découvre, sert certes à embellir le passé, à dénoncer les usurpations et les aveuglements des autorités, à s'acquitter d'une dette, mais surtout à agir sur le présent et à transformer l'avenir, avec l'espoir de revenir dans le monde. Le récit devient pour l'auteur machine à méditer sur son destin passé et ses destins possibles. On se déchiffre à travers les autres, doubles souhaités ou doubles négatifs qui renvoient à la connaissance à jamais incomplète du moi et nous présentent un large panorama de l'humain. Comme l'a écrit Frédéric Briot, « parler des autres, c'est se constituer en mémoire du monde, mais aussi constituer une mémoire de soi¹ ». Le *je* devient l'axe central du texte, même si l'auteur prétend écrire sur un autre que lui, comme Comynnes sur Louis XI, au risque que le récit passe pour une apologie de soi et le résultat d'une *égophonie*, comme l'a écrit Yves Coirault de Saint-Simon. *Je* est tous les autres.

En écrivant, le mémorialiste se ressaisit : il oppose son nom et son point de vue à l'anonymat du bruit, il donne au *je* sa vraie forme et l'oppose au *on*. Il s'agit d'un itinéraire personnel, d'une expérience, d'une singularité tant des faits que des réflexions. « De ce fait, les Mémoires flânent ou accélèrent leur rythme, rêvent parfois, amplifient ou réduisent tel ou tel fait, le livrent nu ou croulant sous les commentaires, accomplissant ainsi toute une série de déformations dont il faudra chercher la raison dans la source de la vision bien plus que dans le spectacle offert². » Tout est pris, vu, dit dans l'éclairage et le prisme du *je*.

Le mémorialiste, qui écrit dans le présent, renonce au récit historique et se cantonne au partiel ; il

1. F. Briot, *Usage du monde, usage de soi. Enquête sur les mémorialistes d'Ancien Régime*, Seuil, 1994, p. 314.

2. *Ibid.*, p. 95.

revendique le négligé du style et le désordre de la narration, l'incomplétude et l'imperfection comme des valeurs, tant dans son style que dans son organisation et son contenu. Il refuse l'ordre, le tri, les modèles préétablis, proclamant que ce qu'il va raconter est unique. Il ne désire pas mourir à lui-même, s'oublier. Il écrit contre les historiens passés et présents, se fait leur correcteur : il cherche à s'affranchir des discours préfabriqués pour fonder le sien ; il prend beaucoup de libertés par rapport aux conventions et aux *topoi*.

L'intrusion constante du *je* tend à faire des *Mémoires* une autojustification, un plaidoyer *pro domo*. L'historien, de témoin et acteur, devient juge et arbitre. L'action individuelle prend le pas sur le temps collectif. De là, une structure thématique particulière, puisque, à travers le duel entre la force du Téméraire, que Commynes a abandonné, et la ruse de Louis XI, que Commynes a rejoint, c'est le destin tragique de la maison de Bourgogne qui est suivi pas à pas. Commynes cherche à prouver qu'il a eu raison d'abandonner le Téméraire au profit de Louis XI et que ce dernier a eu tort de ne pas recourir constamment à ses services après la mort du duc de Bourgogne. Aussi, dans les six premiers livres, trois portraits ne cessent de s'entrelacer, de s'opposer et de se compléter : ceux de Charles de Bourgogne, de Louis XI et de Commynes lui-même.

Celui-ci, en douceur, avec une singulière habileté, dessine un portrait flatteur de lui-même qui se recommande par son courage, son dévouement, sa générosité, sa fidélité, son honnêteté, sa lucidité et son habileté ; il invite à faire entre lui et d'autres des comparaisons qui lui sont favorables ; il montre son efficacité dans les épisodes décisifs de l'entrevue de Péronne et de la rencontre de Picquigny.

De là, un dernier aspect du style historique de Commynes, qui utilise, pour amener à adopter son point de vue, une écriture déceptive et des procédés qu'on trouve déjà dans les *Commentaires* de César.

Composition et mise en page



N° d'édition : L.01EHPNFG1220.N001
Dépôt légal : novembre 2007

Extrait de la publication

COMMYNES

Mémoires (Livres I-III)

Au départ simple matériau destiné à l'archevêque Angelo Cato, les souvenirs de Philippe de Commynes, au fil de leur rédaction, sont devenus une œuvre autonome, marquant la naissance d'un genre inédit : celui des Mémoires, où l'historien, non seulement acteur et témoin de l'Histoire, s'en fait aussi le juge et l'arbitre. Dans les six premiers livres, qui relatent le règne de Louis XI, trois portraits se détachent et s'entrelacent : ceux de Louis XI, de Charles de Bourgogne, dit le Téméraire, et du mémorialiste en personne. À travers le duel entre la force du Téméraire, que Commynes abandonna en 1472, et la ruse de Louis XI, qu'il rejoignit alors et dont il fut le conseiller pendant plus de dix ans, c'est le destin tragique de la maison de Bourgogne qui est suivi pas à pas. Tout à la fois récit historique, autojustification, recueil de conseils politiques, de maximes et de réflexions sur la condition humaine, cette somme autobiographique annonçant les *Essais* de Montaigne livre un éclairage irremplaçable sur la seconde moitié du XV^e siècle.

Présentation, traduction et notes
par Jean Dufournet

Texte intégral

« Bataille de Nancy, défaite et mort
du duc de Bourgogne »,
d'après le manuscrit Dobrée.

© The Picture Desk / Musée Thomas
Dobrée de Nantes / Dagli Orti

ISBN : 978-2-0807-1220-2



9 782080 712202

www.editions.flammarion.com



Extrait de la publication
Flammarion

Catégorie U